

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 9 (1873)

Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

SAINT-IMIER.



15 MAI 1873

9^e année.

N° 10.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

et paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — De l'enseignement en France, et de la préparation aux carrières diverses. — Honneur aux Petits Etats. — Correspondances jurassienne et vaudoise. — Chronique bibliographique. — Partie pratique. — Chronique scolaire. — Anecdotes scolaires.

De l'enseignement en France et de l'absence de direction pour le choix des carrières.

(*A propos de l'enseignement supérieur de l'agriculture à l'Ecole centrale*) (1).

Chez nous, l'éducation proprement dite n'existe pas, ou au moins elle n'existe que d'une façon illusoire, car l'on n'entend guère par éducation qu'une sorte de dressage inintelligible, applicable aux manières, au maintien, aux formes extérieures

Des membres de la Société nous demandent depuis longtemps déjà la reproduction de l'article suivant que nous insérons pour ce motif d'abord et aussi pour celui qu'il y a d'excellentes choses dans les idées de M. Rohardt. On aime à entendre d'ailleurs ce langage rude et instructif de l'homme intelligent et pratique qui s'est fait lui-même et qui voudrait procurer à ses jeunes concitoyens les conseils et les directions dont il a été privé. Comme tous les réformateurs, M. Rohardt exagère peut-être le mal; toutefois le mal existe et l'auteur a bien fait de le signaler.

surtout, ou à l'apparat personnel. Mais dans la pratique ordinaire des choses d'ici-bas, les enfants qui vont quitter la famille pour entrer dans la vie et faire souche à leur tour, ne connaissent rien des nécessités de la vie ni des conditions auxquelles ils devront se conformer pour se frayer les voies, pour réussir d'une manière avouable et se rendre ainsi utiles à eux-mêmes et à la communauté. Ils ne sont pas même éclairés sur le choix des carrières qu'ils peuvent embrasser, sur celles qui sont le plus en harmonie avec leurs aptitudes naturelles. Ils ne savent pas, parce qu'on ne leur a rien fait voir, ou parce qu'ils n'ont vu que ce qui était autour d'eux, et cela se borne, le plus souvent, à la carrière, à la profession, ou au métier du père. Hors de là, ils n'ont rien vu. Donc, tout leur manque puisque la comparaison elle-même leur fait défaut, car on ne voit que l'un des côtés de la vie dans les livres et à l'école.

Il faut bien tenir compte de ce qui est et voir les choses comme elles sont. Hormis les familles éclairées, dans lesquelles on trouve un chef intelligent, instruit et doué de solides qualités personnelles qui sont la condition de l'autorité et du respect, on peut dire, d'une manière générale, que l'initiation du jeune homme aux choses les plus positives de la vie qu'il a intérêt à connaître, n'existe pas. « Il fera tout ce qu'il voudra pourvu qu'il travaille. » Voilà l'expression générale ; c'est un vieux mot tout fait que chacun répète, mais on ne va pas plus loin, et l'enfant est lancé dans la vie comme un bouchon que l'on jette à la mer ; il ne sait pas où il va, et ceux qui l'ont ainsi jeté par dessus le bord ne le savent pas plus que lui. C'est triste, mais c'est surtout très réel. A-t-on bien le droit de trouver que c'est assez ? Les faits et les résultats sont là pour répondre.

Voilà pour la grande majorité des enfants. Voyons les privilégiés de l'instruction. Le jeune lettré, le bachelier, sait-il davantage où il va ? C'est douteux, bien que le pauvre enfant se persuade trop souvent qu'il a doublé le cap de Bonne-Espérance de la vie, parce qu'il a un diplôme en poche. Sans doute, il s'est ouvert une grande porte au milieu de l'immensité ; mais il n'a encore rien vu, ou plutôt il n'a vu que par les yeux des autres, et à travers les lunettes de son professeur, mais il n'a aucun chemin tracé devant lui ; il n'a de perspective qu'un horizon sans limite, et presque toujours, il est incapable de dresser son itinéraire, parce qu'il ignore ce que sont les réalités de la vie positive, parce qu'il ne sait pas, parce qu'il n'a rien vu, parce qu'il n'a appris que de l'instruction, emmagasiné du savoir, et parce qu'en somme il n'a rien pour le guider.

Le point de départ de la vie, c'est souvent toute la vie. Com-

bien de jeunes gens, d'excellents enfants, au cœur chaud, remplis de bonne volonté, de droites intentions, pleins d'ardeur, d'enthousiasme, de patriotisme, de généreuses inspirations et de tout ce qui constitue la vitalité, la force et la virilité, qui n'ont fait fausse route que parce personne autour d'eux ne les a guidés, ou parce que le père, homme sans culture, mal doué d'ailleurs, était incapable de concevoir clairement, nettement les nécessités de la vie, et par conséquent d'y initier ses enfants, ou bien parce que son infériorité relative lui interdisait fatallement l'autorité nécessaire pour convaincre, pour agir efficacement sur l'esprit de sa famille ? Combien d'exemples ne citerait-on pas à l'appui, même en ne s'arrêtant qu'aux noms de quelques-uns des hommes les plus apparents de ce temps-ci ?

Un enfant dont le point de départ est manqué, c'est presque toujours un homme à la mer. S'il se sauve, il le devra uniquement à ses fortes qualités personnelles et à l'énergie de son caractère, mais combien, hélas ! qui ne peuvent avancer, qui luttent vainement, qui échouent, qui finissent par succomber, à défaut du gouvernail nécessaire pour pouvoir se diriger vers le port. Il n'y a pas de civilisation, ni de fortune, ni d'intelligence qui tiennent, il faut toujours en revenir aux qualités qui sont d'ordre naturel et qui sont le fondement de toutes les choses de la vie. Point n'est besoin d'esprit, pour juger de la valeur de ces vérités-là ; il suffit d'avoir du bon sens.

Il y a donc là une lacune, c'est certain. Il y a quelque chose à tenter, à faire dans cette direction, et c'est dans ce quelque chose qui nous manque qu'il faut, croyons-nous, songer à introduire les moyens qui permettront d'agir sur chaque génération dans le sens du développement des qualités actives et positives. Faites des qualités et tout le reste viendra par surcroît.

Pourquoi, par exemple, ne fonderait-on pas des maisons spéciales d'éducation publique qui seraient pour la jeunesse un moyen d'initiation à toutes les choses de la vie pratique et positive, c'est-à-dire à toutes les carrières, à toutes les professions et aux conditions qui sont indispensables pour réussir dans chacune d'elles ?

Rien ne serait plus simple, croyons-nous, quant à la réalisation, et sans avoir la prétention de formuler ici un programme dont la composition définitive devrait nécessairement être discutée et arrêtée par une réunion d'hommes spéciaux, nous pouvons du moins indiquer des idées générales pouvant, au besoin, servir de premier canevas.

Nous l'avons déjà dit ailleurs, mais c'est le moment de le répéter ici : Economiquement, les peuples et les individus ne

vivent pas de ce qu'ils mangent, mais de ce qu'ils gagnent, de ce qu'ils produisent d'utile par le travail et l'échange, c'est-à-dire à la faveur de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. En dehors de là et des carrières scientifiques qui sont le fanal qui illumine tout, et qui sont, par conséquent, de première nécessité, tout le reste ce n'est que de l'accessoire, et ne vit, en vraie réalité, qu'aux dépens de tout ce qui se produit. Donc il faut s'attacher au principal, aux forces vives qui font la puissance et la grandeur nationales, en même temps qu'elles assurent la prospérité publique. C'est là que sont les masses, et c'est là, par conséquent, qu'il faut agir.

Pour éviter le gaspillage des forces, il faut d'abord leur imprimer une bonne direction, et pour cela, éclairer de toute la lumière de l'expérience acquise ces générations qui ne se fourvoient et qui ne s'égarent que parce qu'elles n'ont pas été suffisamment guidées, parce qu'on n'a fait, jusqu'ici, pour l'initiation de l'individu aux choses de la vie, pour faire naître des vocations, pour créer des aptitudes et des qualités individuelles, ou au moins aider à leur développement.

L'éducation civique, comme nous la concevons, ne saurait être confondue avec l'instruction proprement dite, car il y a là deux actions parfaitement distinctes, deux résultats différents, bien que chacune d'elles aboutisse à un enseignement spécial. A l'instruction, tout ce qui constitue le savoir dans toutes les branches des connaissances humaines. A l'éducation civique, tout ce qui pourra contribuer au développement des qualités individuelles, en passant par l'initiation aux choses de la vie pratique et positive, ainsi qu'aux carrières principales. voilà le but de l'éducation civique, mais en même temps faire des aptitudes, des vocations et faire naître des qualités.

Entrons dans les détails. Nous pensons que pour obtenir de l'éducation civique tout ce qu'elle pourrait donner en résultats utiles, il serait indispensable que les carrières principales y fussent représentées, notamment l'agriculture, l'industrie, le commerce, la navigation et peut-être la magistrature et l'armée, mais chacune selon l'ordre de leur importance économique et sociale.

Bien entendu, on n'enseignerait là ni la science agricole et industrielle, ni la législation. Mais on y énoncerait, avec le plus grand soin, les aptitudes et les conditions qu'exige chacune de ces carrières, et surtout les différentes qualités actives et positives nécessaires pour réussir et assurer le succès.

Des hommes spéciaux, choisis dans chacune de ces carrières, dans toutes les branches du travail national, et pris, de préférence, parmi ceux dont le point de départ aura été des plus

modestes, mais qui, grâce à de fortes qualités, ont su s'élever honorablement, et de beaucoup au-dessus de leur origine, seraient chargés, suivant un programme arrêté à l'avance par le conseil de direction d'initier les élèves à toutes les exigences de chaque carrière, et surtout d'en faire la preuve en s'aidant de l'autorité des faits, des chiffres, des exemples, des succès et des insuccès.

Nous croyons aussi qu'il serait important de faire voir aux jeunes gens, comme moyen de fixer leurs choix et d'aider leurs vocations, c'est-à-dire les faire juger de *visu* de ce que c'est que l'agriculture, l'industrie, le commerce, la navigation, en les envoyant visiter diverses exploitations agricoles, industrielles, commerciales et maritimes, et en les leur faisant voir surtout au point de vue de la direction générale, de l'administration, des capitaux nécessaires et du produit.

Certainement, on trouverait partout, dans toutes les carrières, des hommes distingués, des praticiens de l'agriculture, de l'industrie, du commerce et de la navigation, qui considéreraient comme un devoir patriotique de donner leur concours à une œuvre aussi éminemment utile, et qui tiendraient à honneur d'y attacher leurs noms.

Une pareille création ne saurait être qu'un acte de dévouement et non une affaire de spéculation. Ce serait l'école mutuelle du dévouement et du patriotisme, avec cette modeste devise : *pro patria*, et sous la réserve formelle, absolue, que toute pensée politique en serait expressément bannie. Le patriotisme, c'est le devoir, tous les devoirs envers le pays, abstraction faite de système politique quelconque. Voilà du moins comment nous prendrions une œuvre de cette importance, et parce que nous sommes fermement convaincus que c'est le seul moyen de la faire aboutir.

Il ne nous paraît pas douteux qu'une période scolaire de quatre mois serait parfaitement suffisante, mais comme nous ne pouvons présenter ici que des idées générales, il y aurait lieu à compléter ce projet dans tous ses points de détail. Ajoutons encore que nous ne saurions concevoir un plan d'éducation civique quelconque sans une forte discipline, presque militaire, à laquelle tous les jeunes gens vont être heureusement appelés, et auxquels on ménagerait ainsi une transition qui sera peut-être plus nécessaire qu'on ne pense.

Pour faire aboutir un pareil projet, il faut deux choses : des hommes de cœur et de l'argent. Je m'inscris immédiatement pour cinq mille francs, mais sous la réserve bien formelle qu'aucun bénéfice ne sera réalisé au profit des fondateurs, et que si l'école réalise des bénéfices, ils devront être uniquement

consacrés à des bourses et à des demi-bourses au profit de pauvres enfants frappés par des malheurs de famille. Je ne saurais concevoir autrement une création appelée à servir de type et de modèle, et à se propager ensuite dans toute la France.

A ceux des lecteurs desquels je n'ai pas l'honneur d'être connu et qui désireraient savoir qui je suis, voici ma réponse : *Elevé sur les bancs d'une école gratuite, et successivement apprenti, ouvrier, contre-maître, directeur, patron, et fondateur d'un établissement français dans la Mer glaciale, je viens payer ma dette à l'instruction à laquelle je dois tout, parce que ma conviction bien réfléchie est qu'une création comme celle que je propose rendrait à mon pays les plus importants services.*

1789, qui a commis de grandes fautes, a dit : l'audace, encore de l'audace. 1871, qui marque une date fatale et qui laisse au cœur de chacun de nous une blessure profonde et de cruelles douleurs, devra dire : Du bon sens, encore de l'honnêteté et toujours de l'énergie.

Maintenant que la proposition est formulée, que le concours de tous est sollicité, au moins pour de bons et sages avis, et que la souscription est ouverte, j'attends !... *Pro patria.*

F. ROHART.

HONNEUR AUX PETITS ETATS

(*Extrait d'un discours du père Hyacinthe prononcé à Notre-Dame de Paris.*)

Au moment où un professeur d'histoire de l'école polytechnique, naturalisé suisse, ose s'attaquer aux petits Etats, les déclarer impossibles et lancer contre le principe de la démocratie des anathèmes et des sarcasmes inqualifiables, il nous a paru opportun et curieux de placer en regard pour ainsi dire les nobles paroles par lesquelles le Père Hyacinthe, en pleine monarchie impériale en France, saluait les Petits Etats du haut de la Chaire chrétienne. On pourra comparer les deux langages et voir si la vérité est avec l'homme qui dit que les *petits Etats* (la Suisse par conséquent) sont *impossibles*, ou avec celui qui proclame non-seulement leur droit, mais leur grandeur et leur gloire; avec l'historien qui semble ne pas savoir jouer le rôle qu'ont joué dans la civilisation la Grèce, la Judée, les républiques italiennes (la Suisse même au XVIII^e siècle), et le théologien et l'orateur sacré qui fait appel à la justice et à la magnanimité des Grands Etats pour le maintien des petits.

C'est certes une chose édifiante, curieuse que de trouver dans l'éloquent moine catholique la générosité qui manque aux idées du spirituel et savant écrivain laïc et universitaire de la haute école de Zurich :

« Honneur à la petite Judée ! C'eût été un grand dommage qu'elle fût « devenue une fraction de l'empire des Assyriens avec lequel elle avait d'ail-

« leurs tant de rapports d'origine et de langue. Sans elle nous ne serions ni chrétiens ni français et nous ferions partie de cette immense agglomération de peuples qui fut l'empire romain.

« Honneur aux petits Etats ! C'est Dieu qui les a faits et j'espère qu'il ne les laissera pas détruire. Car sa Providence préside à l'histoire et c'est elle qui les a placés entre les grands Etats comme la négation de l'empire universel, comme l'obstacle pacifique aux chocs de leur puissance, aux projets de leur ambition. Les petits Etats ! mais c'est le Droit sous la forme la plus touchante et la plus sacrée, le droit faible et désarmé ! Les petits Etats ! mais ce sont les foyers de la civilisation la plus brillante depuis les villes de la Grèce antique qui nous ont donné Eschyle et Sophocle, Aristote et Platon, jusqu'à ces républiques de l'Italie moderne à qui nous devons la renaissance. »

CORRESPONDANCE JURASSIENNE

Porrentruy, 30 avril 1873.

Monsieur le Rédacteur, veuillez accorder une place à ma petite chronique scolaire d'Ajoie.

Les questions officielles ou cantonales pour 1873 à traiter dans nos réunions synodales sont :

1^o La création d'une caisse spéciale de veuves et d'orphelins d'instituteurs n'est-elle pas, dans les circonstances actuelles, un devoir des instituteurs bernois, et dans l'affirmation, comment une pareille caisse doit-elle être fondée et organisée ?

2^o La révision du livre de lecture du 2^e degré (de Renz) est-elle, d'après les expériences faites, une nécessité ? Dans l'affirmative, comment doit-elle avoir lieu pour le fond, la forme et la distribution, afin de répondre aux prescriptions du plan d'études et de correspondre exactement aux manuels de lecture du 1^{er} et du 2^e degré de l'Ecole primaire.

A ces questions obligatoires, le comité local en a joint plusieurs autres sur les sujets scientifiques, pratiques, etc., telles que :

- a) Avantages de la pomme de terre ;
- b) Intérêt que peut offrir l'histoire du Jura ;
- c) Une leçon de lecture à des enfants de 10 ans ;
- d) Une leçon d'écriture rythmique aux élèves de l'école modèle ;
- e) Une leçon d'intuition à des enfants de 7 ans ;
- f) Organisation des cours de répétition pour répondre aux besoins du corps enseignant.

Il y a en outre trois autres questions d'un caractère administratif et local.

Ces nombreuses questions expliquent peut-être, sans la justifier toutefois, une grave lacune du programme de nos conférences. Les deux questions choisies à Yverdon par le Comité central de la Suisse romande n'y figurent pas. Est-ce un oubli du comité ou indifférence ? Quoi qu'il en soit, c'est d'autant plus regrettable que le Jura bernois étant Vorort de la Société des institu-

teurs, chaque synode jurassien devrait rivaliser de zèle, non-seulement pour mieux propager l'*Educateur*, mais encore pour arriver à la réunion générale de Saint-Imier avec un fort contingent d'excellents travaux sur les questions mises à l'étude. On a vu successivement chaque canton Vorort : Fribourg, Neuchâtel, Vaud, Genève, se distinguer dans ce champ d'activité. Il y va donc de l'honneur du Jura bernois de suivre cet exemple et de ne pas faire moins que nos devanciers.

Dans les deux réunions synodales qui ont eu lieu cette année à Porrentruy, on s'est occupé de la création d'une caisse spéciale de veuves et d'orphelins d'instituteurs. J'adresserai prochainement à l'*Educateur* un résumé du travail du rapporteur.

M. Friche a donné une leçon d'intuition à des enfants de 7 ans, en prenant pour objets intuitifs des carnets d'écolier dont il a fait remarquer la forme, la couleur, le nombre, etc., puis des fleurs et enfin les récents tableaux d'enseignement intuitif de M. Antenen, inspecteur des écoles primaires de Berne.

M. César, professeur à l'Ecole normale, adressera probablement à notre *Revue* le résumé d'une intéressante leçon d'écriture rythmique qu'il a donnée à des élèves de l'*Ecole modèle* en présence des membres de la conférence.

Vers la mi-avril ont eu lieu dans notre ville, selon l'usage plus ou moins antique et solennel, les examens et la fête des promotions des écoles primaires et de l'école secondaire des filles.

La Société d'*émulation* continue à s'occuper de questions scolaires. Dernièrement M. Kohler nous a lu un travail fort intéressant sur l'instruction primaire à Porrentruy pendant les XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles. Cette notice est destinée au travail de statistique scolaire suisse que prépare dans ce moment M. Kummer, directeur du bureau de statistique fédérale, pour l'exposition de Vienne. Je me bornerai pour aujourd'hui à cette simple mention, attendu que M. K. nous a promis pour l'*Educateur* une copie, ou tout au moins un résumé de son mémoire qui, quoique un peu local, intéressera tous les abonnés par son caractère historique et par les détails pédagogiques qui s'y trouvent.

Ol. PAUCHARD.

CORRESPONDANCE VAUDOISE.

Grandson, le 1^{er} mai 1873.

Monsieur,

Les conférences d'instituteurs vaudois ont été appelées par les inspecteurs, ensuite d'ordres supérieurs, à s'occuper de la question d'une carte murale pour l'étude du canton de Vaud dans nos écoles, carte qui serait mieux en rapport avec son but. Plusieurs rapports ont déjà été faits en réponse à cette question ; eh bien, je tiens à faire savoir à mes collègues que la réponse la plus satisfaisante qui soit à ma connaissance est celle que donne *la carte* que va publier incessamment M. David Magnenat, professeur de géographie aux Ecoles normales vaudoises. Les nombreux et beaux travaux de cet honorable

vétéran de l'enseignement, sont un garant de la valeur de celui qui va paraître. Elle rappelle le genre Keller, mais elle est plus nette, plus correcte et en même temps plus simple; sans être trop chargée, elle présente une foule de détails et renseignements fort utiles. Elle se trouve arrangée de manière à pouvoir parfaitement servir à l'enseignement d'un premier, d'un second et même d'un troisième cours de géographie vaudoise, ce qui est vraiment une qualité précieuse. Son éloge écrit pâlit d'ailleurs devant l'impression qu'elle laisse par sa vue. J'engage beaucoup les instituteurs qui iront à Lausanne à prendre connaissance de ce travail dont nous hâtons de nos vœux la publication le plus tôt possible.

BERNEY, instituteur.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Pestalozzi par BORDIER ancien pasteur. Paris et Neuchâtel Sandoz et Fischbacher, 82 pages.

Voici un bon petit livre, très instructif et très attachant pour la jeunesse et même pour les adultes qui ne connaissent pas Pestalozzi. Le langage sympathique et cordial de l'auteur à l'endroit du grand Pédagogue fait du bien. On sent qu'il l'aime et l'admire, même dans ses erreurs et ses faiblesses. Le style du livre est à l'unisson de la pensée; il est clair, élégant, facile. Il va sans dire que ces 82 pages ne sont qu'une esquisse de la vie du grand homme, empruntée aux autres bibliographies de Pestalozzi écrites en langues françaises, celles d'Herminie Chavannes, Blochmann, traduit par Mlle Cornélie Chavannes, Paroz, De Guimps... Les sources allemandes les plus nombreuses et les plus riches en informations n'ont pas été consultées. Nous le regrettons; mais alors, ce n'est pas un opuscule, c'est un volume qu'il aurait fallu écrire. Toutefois, dans ce tableau rapide et bien fait de la vie de Pestalozzi, il nous sera permis de regretter que l'Ecole de Berthoud, c'est-à-dire le moment le plus vraiment intéressant au point de vue pédagogique de la carrière et de l'œuvre de Pestalozzi ne soit pas l'objet d'une appréciation plus détaillée. L'honorable auteur nous paraît avoir aussi parfois plus accusé les ombres que la lumière. L'ouvrage n'en a pas moins sa place marquée dans toutes les bibliothèques populaires.

Méthode Claude Marcel ou méthode nouvelle pour apprendre à lire, entendre, parler et écrire l'allemand avec ou sans maître, par G. THÉODORE. Paris chez Boyer, rue Saint-André des arts 49. — Premier livre 107 pages (50 centimes). — Second livre 143 pages (75 centimes). — Troisième livre : lecture et copie de l'écriture allemande 215 pages (1 franc).

Les trois volumes que nous annonçons ont pour but de mettre celui qui les étudie au courant de la langue allemande, sans grammaire, ni dictionnaire, ni dictées, ni versions, ni thèmes, ni thème de morceaux par cœur. On peut même (si l'on en croit la préface) se passer de maître. Il n'y a qu'à lire ces

volumes en français, puis en allemand sans prononcer un seul mot de cette langue. En six mois et demi d'étude, en y consacrant deux heures par jour on pourra comprendre une conversation faite en cette langue. On lit d'abord la traduction française du morceau dans son ensemble puis phrase par phrase en passant de la traduction à l'original allemand, en regard, qu'on parcourra du regard et très attentivement en s'aidant le moins possible de l'interprétation. Pendant les 3 ou 4 premiers volumes, il faut relire chaque jour ce qu'on a lu la veille. Il faut avoir soin de prononcer attentivement la phrase française en même temps qu'on suit de l'œil la phrase allemande correspondante.

En guise de grammaire, on se sert de Tableaux synoptiques comprenant les verbes irréguliers et les mots les plus usuels avec ceux qui sont compris dans le volume.

Quoique le secours d'un maître ne soit pas nécessaire, il serait bien cependant d'avoir un maître qui lirait pendant six semaines des morceaux étudiés préalablement. « Il suffit de deux mois au plus, dit la préface, pour acquérir « l'art d'entendre, si l'on a un maître qui parle purement l'allemand et si « l'on a lu de 15 à 20 volumes dans cette langue. »

15 à 20 volumes, c'est beaucoup dire. Puisqu'il y a un vocabulaire et des tableaux de verbes, on ne se passe pas tout à fait de grammaire et ce n'est pas non plus tout à fait aussi expéditif qu'on le disait. Puis on aura beau faire, l'étude d'une langue aussi difficile que l'allemand sera toujours assez longue. Mais si l'on arrive à simplifier l'étude de cette langue, c'est déjà un grand avantage. Or ce mérite de simplification existe bien réellement dans les livres de M. Théodore. Il y a là une marche progressive en même temps que facile et agréable avec un choix de matières appropriées aux jeunes intelligences et une interprétation faite avec bonheur et de façon à rendre intuitive en quelque sorte l'étude du texte allemand. Nous espérons, au reste faire l'essai de la Méthode Marcel pour nous assurer de la valeur pratique et des avantages qu'elle présente pour l'intelligence des langues étrangères; car nous voyons qu'elle peut s'appliquer également à l'étude de l'anglais, du grec et du latin dont les cours sont sous presse ou en voie de préparation.

Le troisième livre diffère des précédents en ce que le caractère français ou romain est remplacé par le caractère allemand imprimé et manuscrit et offre plusieurs spécimens d'écriture. Tous les morceaux de cette troisième partie comme ceux des deux premières sont empruntés en général aux bons auteurs allemands à commencer par le bon chanoine Christophe Schmid, l'ami des enfants. Dans ce troisième livre la traduction française est moins littérale et plus conforme au génie de la langue de Racine et de Voltaire.

ALLÉGORIES SACRÉES DU R^d ADAMS, trad. de l'anglais par Mademoiselle Louise Pradez. Genève, Richard.

Les allégories en général sont froides. Rien de plus froid, à notre avis, qu'une allégorie en pierre comme la *Bavaria*, cette image symbolique de la Bavière, ou la *Berna*, cette statue qui doit représenter la plus puissante république de la Suisse. Il y a pourtant des exceptions à la règle. Y a-t-il rien

de plus éloquent et de plus vif que l'apologue par lequel le grand prêtre et grand juge Samuel cherchait à détourner les Hébreux de se donner un roi et dont le sens, sinon les propres paroles, nous ont été conservés dans les commentaires des rabbins ?

Nous avons affaire ici à d'autres allégories; la politique n'y est pour rien, elles sont purement religieuses et morales, avec une teinte biblique marquée surtout par les épigraphes empruntées à l'Ecriture sainte.

Prenons pour exemple une de ces allégories, intitulée: *Le jardin de l'Ombre de la Croix.*

C'est un jardin brillant et fertile, où croissent les plus délicieuses fleurs, où chantent les rossignols, etc. Ce jardin a pour hôtes des enfants que Dieu rappellera bientôt à lui. Alors ils n'emporteront rien que la petite croix qu'ils tiennent tous à la main et les vêtements dont ils ont été couverts. Un voyageur demandant qui est leur père, une voix lui répond : Ce sont les enfants du roi des rois. Ils seraient tous heureux si l'ennemi du roi des rois n'avait tout gâté. « L'air même que les enfants respirent est de nature à ternir leurs « vêtements; ce qui en apparence est beau et innocent ne l'est pas en réalité; « un poison secret est caché dans toutes les fleurs, dans tous les fruits; des « serpents rampent dans l'herbe la plus fleurie; des pièges se trouvent sur « les routes les plus faciles, et dans les grottes même, les lions rugissants « rôdent, cherchant qui ils pourront dévorer. »

En dépit des efforts de l'ennemi du roi des rois, ils peuvent cependant encore être heureux, s'ils sont fidèles à porter devant eux la croix à la lumière du soleil et ne jamais quitter l'ombre qu'elle projette, sous l'œil du Père qui les suit partout, quoique invisible.

Suit l'histoire de plusieurs enfants du jardin du roi des rois, d'abord de la douce et pure Angéline, que ses compagnons pleurèrent. « Mais pourquoi « pleurer? N'était-elle pas allée dans ce beau pays dont avait parlé la voix « mystérieuse? »

Mais parmi les enfants du *jardin du roi des rois*, il y en avait qui ne regardaient pas toujours si les roses qu'ils cueillaient avaient reçu la rosée de la croix ou non, et qui partant s'égaraient. L'histoire de deux de ces enfants, Florian et Traviate, offre un intérêt à la fois poétique et pénétrant. L'intervention de la Charité, sous les traits d'une belle jeune fille au regard sympathique et dont la croix jetait des ombres lumineuses et douces à la fois, délivre les pauvres enfants des griffes du lion furieux qui se jetait sur Traviate, et le sauve au moment où, ayant perdu sa croix, il allait être dévoré par le terrible animal.

Toutes ces allégories sont assez claires pour que nous n'ayons pas besoin d'y insister et, en dépit du caractère un peu mystique de ces récits,

L'allégorie habite un palais diaphane.

Les allégories sacrées du R^d Adams ont la transparence dont parle le poète, et la traductrice (on nous permettra de nous servir de ce mot après Voltaire) nous paraît avoir rendu d'une façon aussi fidèle que lucide et agréable la physionomie de l'original anglais.

FRANZ ET ROSA, épisode de l'invasion française en Suisse en 1798, par l'auteur des *Souvenirs d'un franc-tireur, d'un garde national pendant le siège de Paris et sous la Commune.* — Neuchâtel et Paris, chez Jules Sandoz. 148 pages et 35 p. de notes, fr. 2»50.

Franz et Rosa, tels sont les deux héros de ce livre de M. Georges Guillaume. Franz est le nom d'un jeune pâtre schwytzois qui s'est épris d'une jeune orpheline française, que la mort de sa mère a laissée sans protection et sans asile dans ces montagnes et que la mère de Franz a recueillie sous son toit et élevée comme sa propre fille, en véritable Schwytzoise.

Mais quand les horreurs de la guerre menacent les Waldstetten, que le canton de Schwytz est envahi par l'armée de Schauenbourg et que Reding, l'héroïque chef des pâtres, réunit les montagnards armés pour la défense nationale autour de la bannière rouge à la croix blanche, Franz est l'un des premiers à accourir et à combattre l'ennemi de sa patrie ; ce jeune homme généreux se signale par sa valeur dans la lutte que l'auteur décrit avec animation et même parfois avec des accents dignes des grands événements qu'il a habilement rattachés au roman intime des deux jeunes gens. Ce roman, aussi simple qu'une idylle à ses débuts, se complique de péripéties émouvantes et finit même par la mort tragique de Franz, fusillé par les Français pour avoir, dans un accès de colère jalouse, tué un capitaine qu'il avait vu serrer dans ses bras la jeune fille qu'il aimait ; il prenait pour un séducteur cet officier, qui se trouvait être le père de la jeune fille, et Rosa, qui s'était évanouie dans ce terrible moment, ne voulant pas survivre à son fiancé, se précipite au-devant des balles françaises et meurt avec lui. Malgré quelques incorrections de style¹⁾ et une répétition malencontreuse dans le récit de la mort de Rosa, la Nouvelle historique de M. G. Guillaume est attachante, et son livre mérite une place dans les bibliothèques populaires, par la sincérité des peintures et par le souffle de patriotisme ardent qui respire dans ces pages.

Les notes qui suivent le volume prouvent que l'auteur a fait une certaine étude des incidents de l'invasion et qu'il a puisé dans le *Moniteur français* et les historiens suisses. Sur un point même il se plaint que ces derniers (Monnard et Daguet) ne marquent pas l'endroit précis où Reding a harangué les troupes, et le place avec Zschokke au Schindellegi. C'est là aussi que l'historien de Schwytz, Fassbind, prêtre instruit et commissaire épiscopal, fait parler le noble Aloïs Reding²⁾. Mais M. Guillaume fait à tort de ce dernier un landammann en 1798 ; il ne fut élevé que plus tard à cette dignité suprême. En 1798, Reding était capitaine-général du pays ou *Landeshauptmann*, dans le style officiel.



¹⁾ De suite pour tout de suite, des meneuses de canon, etc.

²⁾ Fassbind, *Geschichte des Cantons Schwytz*, 1834. Schwytz, chez Kölpin.

PARTIE PRATIQUE

DICTÉE ORTHOGRAPHIQUE.

Les 4 premiers jours de la semaine pascale, il y avait à Neuchâtel un examen pour les aspirants et aspirantes au brevet de l'enseignement primaire, au nombre de cinquante dont 11 aspirants et 39 aspirantes.

Cet examen, par parenthèse, a été très-satisfaisant pour certaines parties comme le Calcul, la Géographie, la Grammaire, mais moins pour d'autres, comme l'Histoire, la Géométrie, l'histoire de la Pédagogie.

La dictée orthographique est un élément essentiel de ces Epreuves et celui qui n'a pas le minimum (l'échelle est de 1 à 70), perd son droit au brevet de 1^{re} classe eût-il d'ailleurs le nombre de points voulus et la moyenne 4 dans toutes les branches.

La dictée qu'on va lire est tirée du célèbre roman de Notre-Dame de Paris, de Victor Hugo, seulement modifiée un peu pour la circonstance par l'un des membres du Jury. Cette dictée, d'une longueur raisonnable sans être hérisseée de difficultés grammaticales comme les thèmes de jadis, n'est cependant pas aussi facile que celui qui a été donné aux derniers examens que nous avons publié dans l'*Educateur* de 1872 (page 294).

Telle quelle, cette dictée a offert une riche moisson de fautes, les plus habiles en ont fait 2 ou 3 et ceux et celles qui l'étaient le moins sont allés à 12, 15 fautes. La copie dont nous donnons l'extrait en compte une dizaine que nous reproduisons sans les corriger dans le texte. Nous avons réuni les corrections dans l'observation qui suit la Dictée.

LES LIEUX D'ASILE AU MOYEN-ÂGE.

Toute ville au moyen-âge et jusqu'à François I^r, toute ville en France avait ses lieux d'asile. Ces lieux d'asiles au milieu du déluge de lois et de juridictions à demi barbares qui inondaient la cité, étaient des espèces d'îles qui s'étaient élevées au-dessus du niveau de la justice humaine. Tout criminel qui y abordait était sauvé quel que fût son crime. Il y avait dans une banlieue presque autant de lieux d'asile que de lieux patigulaires. C'était l'abus de l'impunité à côté de l'abus des supplices ; deux choses mauvaises qui tâchaient de se corriger l'une par l'autre. Les palais du roi, les hôtels des princes, les églises surtout avaient droit d'asile. Quelquesfois, d'une ville tout entière qu'on avait décidé de repeupler, on faisait temporairement un lieu d'asile.

Une fois le pied dans l'asile, le criminel était sacré, mais il fallait qu'il se gardât d'en sortir : un pas hors du sanctuaire, il retombait dans le flot quoi qu'il pût faire. La roue, le gibet, l'estrapade faisaient bonne garde à l'entour du lieu de refuge et guettaient sans cesse leur proie, comme les requins autour du vaisseau. On a vu des condamnés qui blanchissaient ainsi dans un cloître, sur l'escalier d'un palais, dans la clôture d'une abbaye, sous un porche d'église ; de cette façon l'asile était une prison comme une autre. Il pouvait arriver quelquesfois qu'un arrêt solennel du parlement violât le refuge et restituât le condamné au bourreau, mais la chose était rare. Les parlements s'effarouchaient des évêques et quand ces deux robes-là en venaient à se froisser, la cimare n'avait pas beau jeu avec la soutane. Parfois cependant la justice sautait par dessus l'église et passait outre à l'exécution de ses sentences ; mais, à moins d'un arrêt du parlement, malheur à qui violait à

main armée un lieu d'asile..... Il y avait autour des refuges un tel respect qu'au dire de la tradition il prenait parfois les animaux mêmes. Un chroniqueur raconte qu'une biche chassée par le roi Dagobert, s'étant réfugiée près du tombeau de Saint-Denis, la meute qui l'avait poursuivie n'osa franchir le seuil sacré : on l'avait vue s'arrêter tout court en aboyant.

Au quatrième siècle, le droit d'asile était encore dans toute sa vigueur, mais au seizième, lorsque la société se fut constituée sur des bases plus solides, le droit d'asile ne servit plus qu'à protéger le coupable contre la vindict des lois. Cet abus intolérable subsista jusqu'à ce que l'ordonnance rendue par François I^r en mil-cinq-cent-trente-neuf, vint déclarer qu'à l'avenir on pourrait arrêter un criminel partout, dans les asiles mêmes, sauf à l'y réintégrer s'il y avait lieu.

Observations sur la Dictée :

A demi barbare, pas de trait d'union. — Patigulaires pour patibulaires. — Quelquesfois pour quelquefois. — La cimare pour la simarre. — Par dessus pour pardessus. — Les animaux mêmes pour les animaux même. — Un chroniqueur pour chroniqueur. — Racconte pour raconte. — La vindict des lois pour la vindicte. — Dans les asiles mêmes pour les asiles même.

L'abondance des matières nous oblige à interrompre dans le numéro de ce jour la publication de nos articles sur l'arithmétique, qui seront continués dans le numéro suivant.

Réponse au problème proposé dans notre dernier numéro :

Fr. 22,40 p. 0|0.

Les abonnés ci-après mentionnés en ont donné une solution correcte : 1^o Célestin BLAISON et 2^o Léon BLAISON, tous deux élèves de l'école St-Jean-du-Marché (Vosges) dirigée par M. MASSON; 3^o M. BRAHIER, instituteur à Cœuve.

La solution correcte de notre problème de règle conjointe, adressée à l'un de nos collègues par Jules VANDEL, élève de l'école primaire d'*Hermance* (Genève), dirigée par M. LAMBERT, est arrivée trop tard pour pouvoir être mentionnée à la suite des autres dans le numéro 9 de l'*Educateur*.

CHRONIQUE SCOLAIRE

FRIBOURG. — M. Scherly, ancien inspecteur d'écoles et depuis quelques années retiré de l'enseignement pour se vouer à la fabrication des chapeaux de paille, a quitté la vie, au grand regret de ses concitoyens, et en laissant dans le deuil un fils et une femme de cœur qui l'avait secondé avec un dévouement admirable. Nous consacrerons à cet homme laborieux et utile une place dans la Nécrologie qui paraîtra dans un de nos prochains numéros.

BERNE. — La mort de M. Walther Munzinger, professeur de droit à l'Université a surpris tout le monde. M. Munzinger était dans la force de l'âge et doué d'une activité intérieure dévorante qui aura contribué à le consumer avant le temps. Notre Nécrologie donnera quelques détails sur cet homme remarquable par la science et l'éloquence, comme par l'honorabilité du caractère.

L'instruction publique a perdu aussi M. Pabst, Recteur de l'Ecole cantonale et professeur aussi à l'Université, pédagogue distingué. Nous lui consacrerons également quelques lignes dans notre galerie funèbre des six premiers mois de cette année.

VALAIS. — La librairie Gallerini à Sion a ouvert une souscription pour une traduction française de l'histoire du Valais, composée et publiée en allemand par le Père Furrer, provincial de l'ordre des Capucins, mort il y a quelques années à Sion. La traduction sort de la plume exercée de M. Roger de Bons, digne fils du poète et historien valaisan, M. Charles-Louis de Bons. Comme nous n'avons en français sur l'histoire du Valais que l'ouvrage de feu le chanoine Bouard et que le travail du Père Furrer lui est supérieur en talent historique et en critique, comme en indépendance d'esprit, cette traduction que M. de Bons enrichiront encore, il faut l'espérer, de leurs annotations, présentera le plus vif intérêt et on ne peut qu'engager les amis de l'histoire et de la culture à souscrire pour la somme modique de 3 fr. 50, comme nous venons de le faire nous-même.

— La Société cantonale des Instituteurs du Valais a eu sa réunion à Sion, le 27 mars. Il y avait là, à ce qu'on nous écrit, une trentaine d'instituteurs et deux délégués de Fribourg. Deux magistrats, M. Bioley, Directeur de l'Instruction publique et M. Charles-Louis de Bons, l'ancien Directeur, honoraient de leur présence l'assemblée à laquelle un troisième personnage, le président du *Pius-Verein* donnait son caractère propre, le cachet qu'elle doit avoir. M. Nentermod, Préfet du collège de Sion, présidait. On a développé trois thèmes : *Religion, Science, Dévouement*. Un instituteur de Fribourg a parlé d'orthographe. Un avocat a vengé le Valais du reproche d'ignorance et a prouvé par sa harangue que le Valais était calomnié quand on le disait le dernier de tous les cantons. Un article de la *Liberté de Fribourg* rappelle que la Société des Instituteurs du Valais est la sœur cadette de celle de Fribourg. Elle est née dans le même bercail, au Lycée de Fribourg, le 15 novembre 1868. A. M. D. G.

SOLEURE. — La nouvelle loi sur l'Instruction publique votée par le Grand-Conseil *unanime* consacre plusieurs améliorations comme l'augmentation du temps d'école, la fréquentation obligatoire de l'Ecole complémentaire jusqu'à la 18^e année, la hausse du traitement des instituteurs et une meilleure organisation de l'inspection scolaire rendue uniforme et plus pédagogique. Le minimum du traitement était de 280 fr., il a été porté à 900, somme encore bien insuffisante vu la cherté croissante des vivres. Le Grand-Conseil fut allé volontiers plus haut, si la loi n'avait pas à essuyer le feu du *referendum* populaire. (C'est ainsi que les lumières se trouvent en conflit avec le soi-disant progrès démocratique). On craint aussi l'ultramontanisme. On s'est rappelé le proverbe : « plutôt un moineau dans la main qu'une colombe sur le toit. »

Le journal dont nous tirons ces détails ajoute que les 20 inspecteurs ecclésiastiques seront remplacés. L'auteur de l'article les appelle tous en bloc des fanatiques, des jésuites et les ennemis jurés du progrès. Ce jugement est injuste. Peu de cantons ont eu des prêtres aussi éclairés, aussi raisonnables que le Canton de Soleure, qui repoussait les jésuites au commencement de ce siècle et qui a produit les Glutz, les Probst, les Vogt, les Dietschi, et dont le personnel actuel compte encore des hommes instruits et amis du progrès, mais que la lutte du moment place dans une situation fausse à laquelle il faudrait savoir compatiser au lieu de leur jeter l'insulte facile et banale. Nous nous élevons avec raison contre l'esprit d'exclusisme, de persécution, d'hérétisation (*Verketzungssucht*) des exaltés du parti romain. Ne les imitons pas dans leur exclusisme et leur injustice.

P.-S. Tous les amis de l'instruction publique apprendront avec plaisir que le vote du peuple a trompé les fâcheuses prévisions des alarmistes ; il a accepté la nouvelle loi, dimanche 28 avril par 7116 suffrages contre 6097. Honneur au bon sens du peuple soleurois.

SAXE. — A l'occasion des noces d'or du roi, la fondation Pestalozzi a décidé d'employer un capital de 2016 écus à établir une bourse en faveur d'un fils d'un instituteur auquel on fournirait ainsi les moyens de faire des études complètes et de doter une brave fille d'instituteur d'une somme de 40 à 60 écus de rente annuelle.

ANECDOTES SCOLAIRES

Les plus grands ânes sont à la Cour. — Vers le milieu du siècle dernier il y avait à Schöneberg, près Berlin, un curé renommé par la longueur extraordinaire de sa taille et de ses jambes non moins que par ses réparties pleines d'à propos. Frédéric le Grand ayant entendu parler de lui désirait le connaître et un jour qu'il passait près de Schöneberg, voyant passer le long pasteur, il lui fit signe d'approcher de la voiture royale : Pourquoi n'allez-vous pas à cheval. — Majesté, répond le pasteur, les revenus de ma cure ne me permettent pas d'avoir un cheval. — On prend un âne, notre Seigneur s'en servait bien. — Mais sire, et mes longues jambes ? — On prend un grand âne; il y a de grands ânes. — Les plus grands ânes, Votre Majesté doit le savoir, reprit le pasteur, sont à la Cour. On pourrait m'en envoyer un. Cette plaisanterie décida le spirituel monarque. — Eh bien, fit-il, on vous enverra un des grands ânes de la Cour ! — Le pasteur s'inclinant et gardant le silence, le roi lui demanda s'il avait peut-être encore quelque chose à dire : Oui, sire, j'aurai l'âne, mais le fourrage ? — C'est juste, dit le roi, eh bien, âne et fourrage seront envoyés de Berlin. Le roi tint parole. Le long curé de Schöneberg reçut d'abord l'âne, et le fourrage lui fut ensuite régulièrement expédié de la capitale.

— Dans un pensionnat de Breslau, en Silésie, un instituteur donna à sa classe composée de demoiselles le thème suivant : *Impression d'une demoiselle à la vue d'un lieutenant aux gardes...* L'instituteur pour faciliter sa tâche aurait dû au moins dire s'il était beau ou laid, attendu que les impressions devaient nécessairement ne pas être les mêmes dans les deux cas. Cela nous rappelle un sujet de composition donné dans un pensionnat de Paris où le maître, supposant à ses élèves la connaissance de l'histoire romaine, leur dicta le thème suivant : « Lettre d'une jeune sabine à sa mère après son enlèvement par un jeune guerrier romain. »

Comme une des principales recommandations que fait la pédagogie moderne aux maîtres et maîtresses est de se mettre à la portée des jeunes esprits et de leur donner des sujets tirés de la sphère qui leur est familière, on ne saurait refuser ce mérite aux deux sujets dont nous venons de rappeler. Malheureusement à ce mérite réel, ils joignent un petit défaut ; c'est celui de la plus grande inconvenance et d'un manque de tact qui approche de la stupidité.